

Conseils pratiques

Vous êtes en premier lieu invité à :

- consulter la brochure du concours ou de l'examen;
- prendre connaissance des modalités d'inscription;
- consulter l'arrêté d'ouverture

Un identifiant vous est fourni et envoyé à l'adresse e-mail que vous avez indiquée dans votre formulaire. **Conservez précieusement cet identifiant et le mot de passe que vous avez créé car ils vous serviront pour accéder à votre « espace candidat », à chaque étape du concours ou de l'examen professionnel.**

LES EMPLOYEURS TERRITORIAUX RECRUTENT !

Plus de 240 métiers exercés par 1 900 000 agents qui travaillent dans les régions, les départements, les communes, les intercommunalités et leurs établissements publics.

Que l'on soit salarié du secteur privé, étudiant, en recherche d'emploi, apprenti, travailleur reconnu handicapé, la fonction publique territoriale offre de réelles opportunités professionnelles partout sur les territoires.

Les collectivités territoriales recrutent des professionnels dans tous les champs des politiques publiques locales.

Alors, pourquoi pas vous ?



Consulter le portail de l'emploi



Contact

En remplissant le **formulaire de contact** ci-contre
Sans oublier de renseigner le thème :

« **CONCOURS : inscriptions** »

MAIL

concours@cdg54.fr



**OBJECTIF CONCOURS :
LES CLEFS POUR RÉUSSIR
ENTRER & ÉVOLUER DANS
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE**

**Concours & Examens
SOYEZ PRÊTS !**

ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les métiers de la fonction publique sont, par principe, accessibles par concours, seul procédé garantissant le principe d'égal accès aux emplois publics.

Concours A-B-C

Afin de répondre aux besoins en personnel des collectivités, les Centres de gestion organisent l'ensemble des concours et d'accès à la Fonction publique territoriale des catégories A, B et C.

Dates des concours de la fonction publique territoriale



Concours A+

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) organise les concours pour l'accès aux cadres d'emplois des administrateurs, conservateurs du patrimoine, conservateurs de bibliothèques et ingénieurs en chef territoriaux. Le CNFPT organise aussi les examens professionnels pour l'accès aux cadres d'emplois des administrateurs territoriaux et ingénieurs en chef territoriaux.

Consulter la page du CNFPT



Comment s'inscrire ?

Une inscription dématérialisée

Pour assister les candidats dans leur inscription et dans la consultation des résultats des concours et examens professionnels, le Centre de gestion a confectionné un mode d'emploi pour aider les candidats lors de leurs démarches.

Consulter le mode d'emploi



L'accès sécurisé : un lien direct entre le service & le candidat

Vous pourrez y télécharger les convocations aux différentes épreuves, les attestations de présence, les courriers de non admission à concourir, les courriers de résultats (admissible, non admissible, admis, non admis) ... A chaque dépôt par le service instructeur d'une pièce vous concernant, vous recevrez un mail vous le notifiant.

Les convocations aux différentes épreuves et plans d'accès ne seront pas expédiés par courrier mais exclusivement disponibles sur l'accès sécurisé des candidats, une quinzaine de jours avant le début des épreuves. Le candidat devra imprimer ces documents avant chaque épreuve.

S'informer & se préparer aux concours

Sur le site internet du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle vous pouvez consulter :

- des notes de cadrage expliquant les épreuves (concours-note de cadrage),
- les annales des précédentes sessions (concours-annales),
- le compte rendu des réunions du jury d'admissibilité et d'admission des précédentes sessions



Les candidats ayant la qualité d'agent public (fonctionnaire ou contractuel) peuvent s'adresser au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour suivre une préparation. Des ouvrages de préparation sont également disponibles aux éditions du CNFPT.

Vous pouvez également prendre contact avec des organismes privés ou consulter des ouvrages disponibles en librairie pour travailler seul ou accompagné.